

# CHAPITRE 1.

## CONTEXTE

### *Contribution de l'Organisation mondiale du commerce*

---

**Résumé :** *La diversification et l'autonomisation économiques sont la raison d'être de l'Initiative Aide pour le commerce. Le présent chapitre examine les conclusions issues de l'exercice de suivi et d'évaluation conjoint OCDE OMC qui, en 2019, était axé sur l'analyse de ces deux thèmes. Le point de départ de l'analyse est la divergence entre le nombre de marchandises, produits et services exportés par les pays à différents niveaux de développement et de revenu et avec des caractéristiques géographiques différentes. Dans ce contexte, l'exercice de suivi et d'évaluation indique que la diversification de l'économie et des exportations constitue un objectif central des politiques en matière de commerce et de développement des pays partenaires, en particulier les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement sans littoral (PDSL).*

*Dans leurs réponses à l'exercice de suivi et d'évaluation, les PMA et d'autres répondants font état de progrès dans la diversification de l'économie et des exportations – avancées que l'on retrouve également dans les statistiques commerciales. Néanmoins, les progrès évoqués ne sont pas uniformes, et certains pays relevant de la catégorie des petits États insulaires en développement sont aux prises avec des difficultés particulières. Bon nombre des 133 participants à l'exercice soulignent que la diversification économique ouvre la voie à l'autonomisation économique. Les réponses montrent également que cette relation entre la diversification et l'autonomisation fonctionne aussi dans l'autre sens. L'autonomisation, par le renforcement des compétences et la formation, est essentielle à la diversification économique, en particulier lorsqu'elle permet aux jeunes, aux femmes et aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) de participer au commerce international.*

---

## INTRODUCTION

De 6 à plus de 4 500. C'est l'ampleur de la fourchette des catégories de marchandises exportées.<sup>1</sup> À son extrémité inférieure se trouvent Sao Tomé-et-Principe et les Comores, qui indiquent avoir exporté en 2017 six et huit catégories de marchandises, respectivement. À l'extrémité supérieure de la série se trouvent les trois principales puissances commerciales (la Chine, les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne), qui indiquent que leurs exportations de marchandises couvrent plus de 4 500 catégories de produits.

Environ la moitié des pays classés par l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans la catégorie des pays les moins avancés (PMA) exportent moins de 100 codes de produit. Ce chiffre est inférieur à la valeur médiane (ou point médian), qui s'établit à 359 catégories de produits d'après un calcul utilisant des données classées selon la nomenclature du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (Système harmonisé ou SH) de l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Parmi les petits États insulaires en développement (PEID), le nombre moyen de catégories de produits du SH est lui aussi en dessous de la valeur médiane.

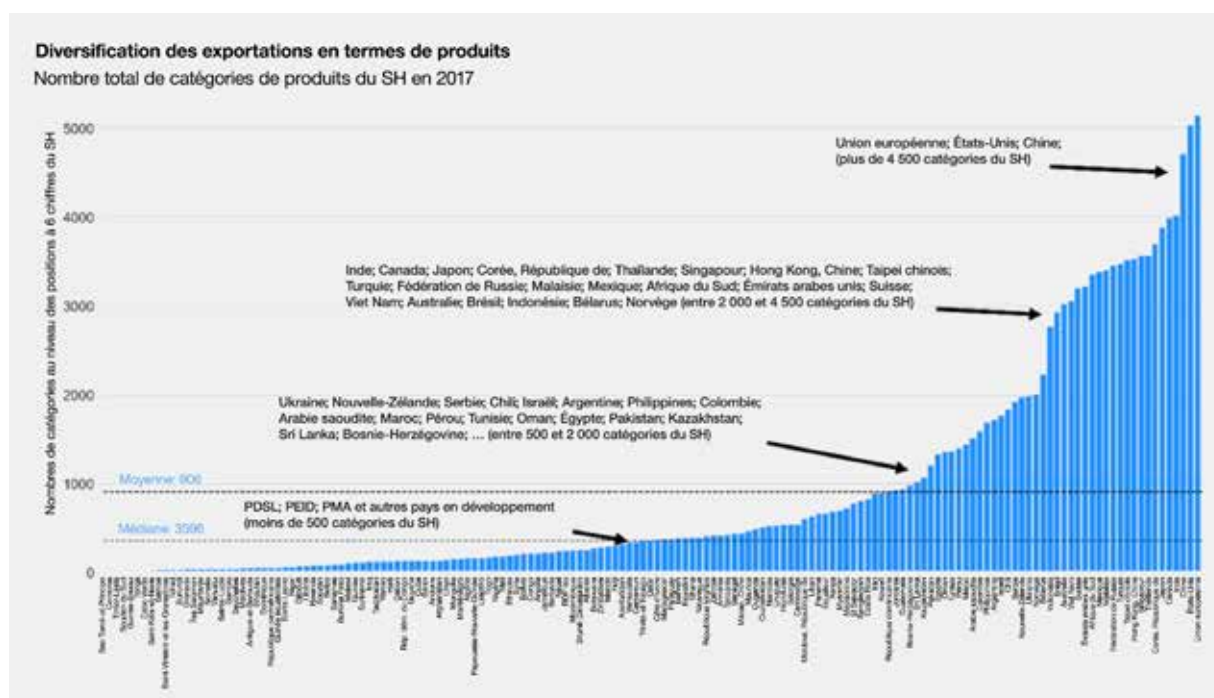
Aucun PMA n'exporte un éventail de produits couvrant plus de 805 codes du SH. Le Cambodge, le Myanmar et le Bangladesh sont les trois PMA dont les exportations de marchandises sont les plus variées, puisque leurs échanges externes couvrent, respectivement, 542, 688 et 805 codes du SH. Aucun des répondants classés par l'ONU dans la catégorie des pays en développement sans littoral (PDSL) n'exporte un éventail de produits couvrant plus de 1 100 catégories de produits du SH. La République du Kazakhstan, la Macédoine du Nord et Moldova sont les trois PDSL dont les exportations de marchandises sont les plus variées, couvrant respectivement 604, 721 et 1 067 codes du SH. Les exportations des PDSL couvrent en moyenne 279 catégories de produits. La figure 1.1 ci-incluse illustre l'éventail de codes du SH que couvrent les exportations des 157 répondants.

**De 7 à plus de 200.** C'est la fourchette correspondant au nombre des marchés étrangers desservis. À l'extrémité inférieure de cet intervalle se trouve Cabo Verde, qui exporte vers sept marchés, tandis que Sao Tomé-et-Principe, le Soudan du Sud et les Tonga envoient leurs exportations vers neuf marchés étrangers. Les 3 principales puissances commerciales par catégorie de produits, mentionnées ci-dessus (la Chine, les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne), atteignent plus de 200 marchés, tout comme 7 autres nations commerçantes : le Brésil, l'Inde, le Japon, la République de Corée, la Malaisie, la Suisse et la Turquie.

En moyenne, les PMA exportent vers 46 marchés étrangers, chiffre inférieur à la valeur médiane des relations avec les marchés d'exportation, qui s'établit à 73. Le Bangladesh, le PMA qui exporte des marchandises vers le plus grand nombre de marchés, exporte vers 106 marchés étrangers. Parmi les PDSL répondants, le Paraguay est celui qui exporte vers le plus grand nombre de marchés, puisqu'il en atteint 111 – un peu plus du double de la valeur moyenne de 54 marchés étrangers pour d'autres PDSL. En ce qui concerne les PEID, Singapour exporte vers le plus grand nombre de marchés (116), ce qui le place devant la République dominicaine (98) et Maurice (91). Le nombre moyen de marchés atteints par les PEID est de 43, soit 3 de moins que les PMA. La figure 1.2 expose le nombre de marchés desservis.

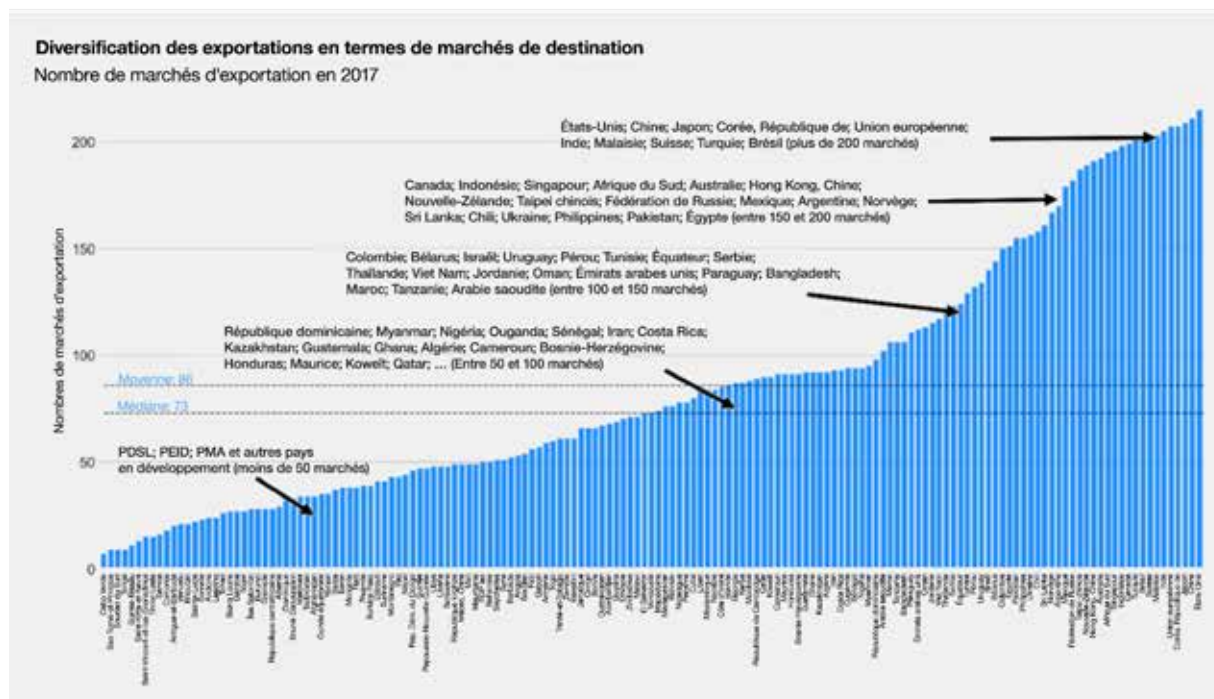
L'absence de séries de données comparables complique le calcul de valeurs analogues relatives à la diversification des exportations en ce qui concerne le commerce des services. Une série de données expérimentales de l'OMC sur le commerce des services compile et estime les statistiques du commerce des services dans trente-neuf (39) catégories de services.<sup>2</sup> D'après un calcul fondé sur les données de 198 économies en 2017, la valeur médiane des catégories d'exportations de services est de vingt-six (26). Les exportations des PMA relèvent en moyenne de 17,3 catégories de services. Le Sénégal et le Bangladesh ont enregistré le plus important niveau de diversification de services, avec des exportations relevant respectivement de 35 et 33 catégories en 2017. Parmi les PEID, le nombre moyen de catégories d'exportation de services est de 19,4, chiffre inférieur à la moyenne de 26,6 qu'affichent les pays qui ne font pas partie de ce groupe. Les écarts sont considérables entre les PEID : Haïti et le Timor-Leste (pays relevant à la fois de la catégorie des PMA et

Figure 1.1. Diversification des exportations par pays et par catégories de produits



Source : Calcul du Secrétariat de l'OMC, sur la base de la BDI de l'OMC et de la base de données Comtrade de l'ONU.

Figure 1.2. Diversification des exportations par marchés de destination et par pays



Source : Calcul du Secrétariat de l'OMC, sur la base de la BDI de l'OMC et de la base de données Comtrade de l'ONU.

de celle des PEID) exportent respectivement des services relevant de trois (3) et six (6) catégories, contre trente-huit (38) pour Singapour. Les exportations des PDSL couvrent en moyenne 21 catégories de produits. Toutefois, en raison de contraintes de capacités des répondants, notamment les PMA et les PEID, il n'est pas possible de brosser un tableau plus précis des nouvelles tendances en matière de participation au commerce des services.

En 2006, l'Équipe spéciale chargée de l'Aide pour le commerce a établi que l'augmentation des exportations des biens et services était, en partie, la raison d'être de l'Aide pour le commerce.<sup>3</sup> Il a été avancé que, de son côté, une Aide pour le commerce efficace améliorerait les perspectives de croissance et réduirait la pauvreté dans les pays en développement. Le thème "Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques pour un développement inclusif et durable grâce à l'Aide pour le commerce" est au cœur du programme de travail 2018-2019 et englobe les deux objectifs centraux que sont la croissance et la réduction de la pauvreté.

La transparence créée par le suivi et l'évaluation est au cœur de l'Initiative Aide pour le commerce. Dans le cadre de l'exercice de suivi et d'évaluation de 2019, des donateurs, des partenaires Sud-Sud, des organisations régionales et des pays partenaires se sont livrés à un exercice d'auto-évaluation par questionnaire, mené conjointement par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Au total, 133 réponses ont été reçues. Le questionnaire destiné aux pays partenaires a reçu quatre-vingt-huit (88) réponses, dont 38 émanaient de PMA. Les partenaires Sud-Sud ont présenté cinq réponses, le même total que les organisations régionales. Les donateurs bilatéraux et multilatéraux ont présenté 36 réponses en tout.

La suite du présent chapitre met en lumière les points essentiels qui ressortent des résultats de l'enquête. Sa structure suit celle des questionnaires d'auto-évaluation. Dans le questionnaire, les répondants étaient priés de fournir des renseignements sur les sujets suivants :

- a) la diversification économique en tant que priorité dans les plans de développement nationaux et régionaux;
- b) les progrès enregistrés en matière de diversification des exportations et les facteurs limitant cette diversification; et
- c) l'autonomisation économique en tant que priorité politique dans les plans de développement nationaux et régionaux et des exemples de la façon dont l'Aide pour le commerce avait contribué à la réalisation des objectifs en matière d'autonomisation économique.

### LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE EN TANT QUE PRIORITÉ DE POLITIQUE

L'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce de 2019 souligne le caractère central de la diversification économique en tant qu'objectif de politique pour les répondants. Quatre-vingts (80) des quatre-vingt-huit (88) pays partenaires ayant répondu au questionnaire (soit 91%) ont indiqué que la diversification économique était une priorité dans les stratégies de développement nationales ou régionales. Ce nombre était encore plus élevé chez les répondants des PMA et des PDSL (100%), qui ont déclaré à l'unanimité que la diversification économique était une priorité. L'encadré 1.1 énumère quelques-unes des raisons avancées par un échantillon représentatif de répondants pour justifier la priorité qu'ils accordent à la diversification économique.

La diversification économique est considérée comme une composante essentielle du développement économique grâce à laquelle un pays s'oriente vers une structure de production et d'échanges plus variée. Le manque de diversification économique est associé à une vulnérabilité économique accrue telle que les chocs extérieurs peuvent compromettre le processus de développement. Étant donné que la structure des économies varie, il n'existe pas de modèle unique de ce qui constitue la diversification économique au niveau sectoriel (c'est-à-dire en termes de contribution de l'agriculture, du secteur manufacturier et des services). Cela étant, les structures économiques des PMA et des autres pays à faible revenu ont tendance à être les moins variées et sont souvent fortement dépendantes de l'agriculture et des ressources naturelles, comme le mazout, le gaz, le cuivre et d'autres métaux.

### Encadré 1.1. Importance de la diversification économique pour les pays en développement et les PMA

Dans les différents documents cités, la diversification économique est définie comme un élément essentiel à la réduction de la pauvreté dans le pays – **Bénin**

La République centrafricaine est dotée d'importantes ressources naturelles. Néanmoins, l'économie repose exclusivement sur certains produits (le café, le coton, les diamants, le bois). La diversification économique consiste à élargir ou à développer les sources de revenu pour le pays – **République centrafricaine**

La diversification est une composante essentielle des stratégies mises en place par le gouvernement pour sortir de l'ornière de la faible croissance économique dans laquelle se trouve El Salvador depuis plusieurs décennies – **El Salvador**

Notre pays se sert de la diversification économique pour améliorer l'inclusion et réduire la forte dépendance à l'égard des ressources naturelles – **RDP lao**

La diversification économique est une priorité du programme d'émergence nationale du nouveau gouvernement, qui est entré en fonction en janvier 2019 – **Madagascar**

La diversification des exportations est au cœur des efforts déployés par le gouvernement pour élargir la base d'exportation et promouvoir l'industrialisation, et la création de valeur ajoutée est considérée comme un moteur de la croissance économique et du développement durable – **Malawi**

L'article 2.1 de la Vision de développement durable de la Mongolie à l'horizon 2030 énonce que "l'économie sera diversifiée afin d'atteindre les objectifs de développement économique durable" – **Mongolie**

L'industrialisation et la diversification des produits sont importantes en raison de notre forte dépendance vis-à-vis des importations et de la nécessité urgente de combler l'énorme déficit commercial – **Tonga**

La baisse des prix du pétrole brut et de l'essence signifie que le pays doit chercher des moyens de diversifier son économie – **Yémen**

Selon la Banque mondiale, l'économie se diversifie lorsque la production nationale s'oriente vers de nouvelles activités au sein des secteurs et entre eux. Ce phénomène aboutit à une meilleure allocation des ressources et améliore la productivité générale. La diversification aura tendance à accroître la demande de main-d'œuvre et à créer des emplois, ce qui importe particulièrement dans les économies où les ressources naturelles occupent une place dominante et où la population jeune est nombreuse et le taux de chômage élevé.<sup>4</sup> De leur côté, les exportations peuvent se diversifier par une augmentation de la variété et du volume des exportations et/ou des partenaires commerciaux (diversification de la marge extensive), ou par une augmentation de la proportion des produits et services qui sont exportés, et/ou par une augmentation des prix pour ces exportations (diversification de la marge intensive).

Sur le plan théorique, la diversification économique et la diversification des exportations sont deux notions distinctes. Dans la pratique, les réponses des décideurs publics révèlent qu'elles se rejoignent autour d'objectifs communs. On retrouve cette tendance dans des observations comme celle formulée par la Géorgie, selon laquelle la diversification économique couvre de nombreux secteurs et sous-secteurs de l'économie et implique la diversification des exportations, le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et de l'agriculture, d'importantes mesures d'industrialisation, etc.

Un autre exemple vient de la Zambie, dont le septième plan national de développement fait de la diversification économique un mécanisme qui générera des emplois en établissant une base manufacturière solide et en créant de la valeur ajoutée grâce à des liens en aval, et en diversifiant ses exportations par un accent sur les exportations non traditionnelles.

Certains répondants lient les objectifs de diversification à des cibles particulières. Parmi les objectifs les plus précis dont il a été fait état figurent ceux contenus dans la stratégie de développement nationale de l'Équateur. Les objectifs que le pays se propose d'atteindre d'ici 2021 consistent notamment "à porter de 1,26% à 1,65% le solde de la balance commerciale en proportion du produit intérieur brut à l'horizon 2021, à ramener le taux de concentration des exportations non pétrolières par produit de 0,1252 à 0,0799, à augmenter les exportations agricoles et agro-industrielles d'au moins 33% et à faire passer de 55,2 à 74,5 USD les exportations par habitant de haute, moyenne ou basse intensité technologique". Ces objectifs s'inscrivent dans un plan plus large qui vise à consolider la viabilité du système économique, social et solidaire, et à asseoir la dollarisation.

D'autres répondants établissent un lien entre la diversification économique et des objectifs politiques précis. Par exemple, le Kirghizistan prévoit de diversifier son économie en attirant l'investissement étranger direct aux fins de la modernisation des installations de production.

Certains répondants considèrent que des instruments de politiques publiques particuliers peuvent favoriser la diversification économique. Le Lesotho prévoit d'exploiter son avantage comparatif actuel pour élargir les sources de croissance en soutenant la diversification économique et la compétitivité des exportations par le développement de pôles industriels dans les secteurs productifs. En outre, le pays doit créer des zones économiques spéciales. Le Libéria, qui a aussi mentionné le rôle des zones économiques spéciales, utilise le port de Buchanan pour "s'affranchir de sa dépendance à l'égard des principales industries extractives et essayer d'augmenter la production intérieure de produits manufacturiers, industriels et à valeur ajoutée". La Mauritanie dit compter sur la Zone franche de Nouadhibou pour stimuler ses échanges avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

L'évitement de certains risques a également été défini comme un moteur de l'action en faveur de la diversification économique. La Mauritanie a indiqué qu'elle avait pour objectif de "réduire sa vulnérabilité aux chocs externes liés à la volatilité des prix des ressources naturelles et aux changements climatiques". Les Îles Cook ont elles aussi indiqué que les changements climatiques avaient motivé leur action. Dans sa réponse, l'auteur a déclaré "qu'il était hasardeux que 70% du PIB du pays repose sur le tourisme compte tenu de la vulnérabilité de ces îles aux changements climatiques". Le Mali, le Samoa et Saint-Kitts-et-Nevis ont aussi évoqué les changements climatiques dans leurs réponses. Le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique a indiqué que les efforts de relèvement et de reconstruction consécutifs aux catastrophes naturelles fréquentes et sévères étaient un facteur influant sur la diversification économique.

**Tableau 1.1 Méthodologie appliquée pour déterminer les priorités en matière de diversification économique et de diversification des exportations**

| Indice de la capacité de production |             | Indice de la capacité d'exportation             |             |
|-------------------------------------|-------------|---|-------------|
| Variable                            | Pondération | Variable  | Pondération |
| Participation : % de valeur ajoutée | 22,7%       | Complexité                                      | 33,1%       |
| Emploi                              | 20,3%       | Croissance : % des exportations sectorielles    | 28,6%       |
| Entreprises                         | 19,6%       | Entreprises exportatrices                       | 25,6%       |
| Croissance : % de valeur ajoutée    | 16,4%       | Participation : % des exportations sectorielles | 12,8%       |
| Liens                               | 11,6%       |   |             |
| Complexité                          | 9,4%        |   |             |

Source : Département national de la planification, Colombie.<sup>5</sup>

Le rôle que joue la politique commerciale à l'appui de la diversification économique est envisagé d'un point de vue très différent chez certains répondants. La vision qu'a le Pérou d'une "économie dynamique, diversifiée, de haute technologie et équilibrée sur le plan régional, caractérisée par le plein emploi et une forte productivité du travail" repose sur "une stratégie d'ouverture commerciale par la diversification sur de nouveaux marchés émergents et dans le cadre des accords commerciaux". Sur le plan des politiques, le Tadjikistan envisage "de remplacer les importations en ce qui concerne les biens de consommation, de diversifier les exportations et d'augmenter les possibilités d'investissement dans l'économie nationale". L'Angola a mis en place un programme d'appui à la production nationale, à la diversification des exportations et au remplacement des importations. De la même manière, la Côte d'Ivoire fait également connaître son intention "d'appliquer le modèle de remplacement des importations".

Certains répondants adoptent une approche multisectorielle de la diversification économique. Le Plan stratégique du Panama pour la période 2015-2019 vise à promouvoir "la diversification et la productivité de la base économique en s'appuyant sur le développement des secteurs de la logistique et du transport, de l'agriculture et du développement rural, du tourisme et des mines." La durabilité environnementale et l'aménagement du territoire sont également pris en considération. De même, le Plan national de développement du Togo envisage de procéder à un ajustement structurel par la croissance de la contribution des secteurs clés (commerce, agriculture et pêche, industrie et tourisme). Parallèlement, le Plan national de développement de la Gambie "met l'accent sur la modernisation du secteur agricole, le développement du capital humain et la nécessité d'offrir des services relatifs à l'énergie et à l'infrastructure modernes, fiables et efficaces".

Certains répondants ont une approche très ciblée des objectifs de diversification économique. Dans sa réponse, la Colombie a rappelé sa politique nationale de développement productif de 2016 et la méthode scientifique appliquée afin de repérer les activités productives ayant un potentiel de croissance. On expose dans le tableau 1.1 ci-dessous la méthodologie utilisée pour attribuer une valeur fondée sur les valeurs dérivées d'un indice de la capacité de production et de la capacité d'exportation afin de définir les objectifs de diversification des exportations.

D'autres répondants visent certaines chaînes de valeur ou produits. Par exemple, la République démocratique du Congo a choisi de développer les secteurs agricoles et industriels porteurs de croissance économique, tels que les secteurs du café, du cacao et de l'huile de palme. Le Niger a cité des études qui suggèrent qu'il existe des possibilités évidentes d'émergence de certaines chaînes de valeur et de développement de certains secteurs : l'élevage – viande, cuirs et peaux – les oignons, les pois à vache, les pommes de terre, l'ail et le poivre.

Certains répondants ont indiqué qu'ils souhaitaient parvenir à développer le secteur industriel. L'observation de l'Indonésie selon laquelle "l'industrialisation favorise la diversification économique" est reprise dans d'autres commentaires. L'Ouganda a indiqué dans sa réponse que la diversification économique était définie en termes de valeur ajoutée aux produits d'exportation traditionnels et mesurée par le pourcentage des exportations de produits manufacturés dans les exportations totales. Ce point de vue sur la diversification est aussi celui du Zimbabwe, qui est d'avis que l'on parvient à la diversification économique grâce à "l'exportation de davantage de lignes de produits, la création de nouvelles entreprises et la fabrication de nouveaux produits".

Au niveau régional, c'est l'Afrique qui enregistre la part la plus importante de répondants indiquant que la diversification économique constitue une priorité pour eux. Trente-quatre (34) des trente-cinq (35) répondants africains (97%), dont 26 étaient un PMA, ont confirmé qu'ils accordaient la priorité à la diversification économique. Ces résultats sont en adéquation avec l'accent placé sur ce sujet dans le Cadre stratégique commun pour une croissance inclusive et un développement durable de la Commission de l'Union africaine intitulé "Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons".

La réponse fournie par la CEDEAO souligne elle aussi l'importance de la diversification économique. Cette priorité est exprimée dans une série de stratégies régionales comprenant, entre autres, la politique industrielle et le plan d'action communs de la CEDEAO, la politique agricole, la stratégie de développement du secteur privé et la stratégie d'enseignement et de formation techniques et professionnels. Le plan directeur 2019-2033 révisé de la CEDEAO comporte des indicateurs de suivi de la performance de la politique industrielle et du plan d'action communs de la CEDEAO, tels que l'augmentation en pourcentage des exportations et l'augmentation en pourcentage de la part des secteurs industriels et manufacturiers dans le PIB, entre autres indicateurs.

D'autres répondants ont mis l'accent sur les services dans le cadre de la diversification des activités. Le Bhoutan a indiqué que ses efforts de diversification des produits et marchés d'exportation étaient davantage axés sur les secteurs de services tels que le tourisme. Dans leur réponse, les Tuvalu ont suggéré que le commerce ne pourrait pas exister tant que d'autres secteurs tels que le tourisme, la pêche, l'agriculture et la mobilité de la main-d'œuvre ne seront pas des priorités. Tous les secteurs sont liés et collaborent pour surmonter les obstacles auxquels se heurte le tourisme ou tout autre secteur.

Plusieurs États insulaires du Pacifique ont considéré que le secteur de la pêche était important pour la diversification économique. Outre les Tuvalu, qui ont déjà été cités, les Îles Cook ont souligné que leur objectif premier était de diversifier leur économie grâce à la pêche, au commerce et aux services financiers offshore. Kiribati a elle aussi indiqué que le développement de la pêche figurait au nombre de ses priorités dans le cadre de l'Aide pour le commerce, ainsi que le tourisme.

Le développement de la pêche fait partie des priorités stratégiques du Plan national de développement de la Gambie. La pêche figure également parmi les objectifs d'autonomisation de Saint-Kitts-et-Nevis et, à ce titre, des activités de formation des pêcheurs à la navigation, à la plongée, à la transformation primaire du poisson et à la sécurité alimentaire ont lieu. De même, les Philippines considèrent la pêche comme un secteur important pour l'autonomisation des sous-secteurs et des populations marginalisés. La Zambie a évoqué un projet de développement d'entreprises d'aquaculture qui bénéficie aux jeunes en augmentant la productivité et en favorisant l'accès aux marchés pour les exportations de poisson.

## DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS : PROGRÈS ET DIFFICULTÉS

### Progrès indiqués par les répondants

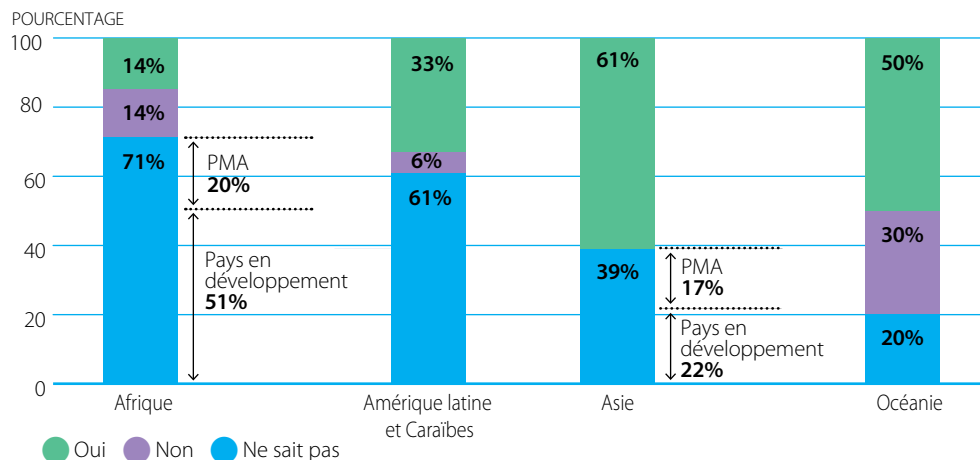
Quarante-sept (47) des quatre-vingt-huit (88) répondants (53%) au questionnaire destiné aux pays partenaires ont fait état de progrès en matière de diversification économique depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce en 2006. Parmi les différentes régions, l'Afrique enregistre la part la plus élevée, avec 71% des répondants ayant fait état de progrès en matière de diversification économique.

La part des PMA rendant compte de progrès est supérieure de 50% à celle des autres répondants. Soixante-six % (66%) des PMA répondants ont fait part de progrès, contre quarante-quatre % (44%) pour les répondants qui ne sont pas des PMA.

Tous les répondants n'ont pas rapporté de tels progrès. Cinq répondants africains (le Burundi, les Comores, l'Éthiopie, la République centrafricaine et le Soudan du Sud) ont fait savoir qu'ils n'avaient réalisé aucun progrès en matière de diversification économique depuis 2006. Parmi les contraintes, qui seront examinées plus en détail dans la section suivante, on dénombre le manque de financement (Burundi), la crise de 2013 (République centrafricaine), des progrès limités dans la transformation des produits traditionnels et la dépendance vis-à-vis de quelques produits d'exportation (Comores).



**Figure 1.3. Progrès indiqués par les répondants en matière de diversification économique**



Source : Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2019).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933952558>

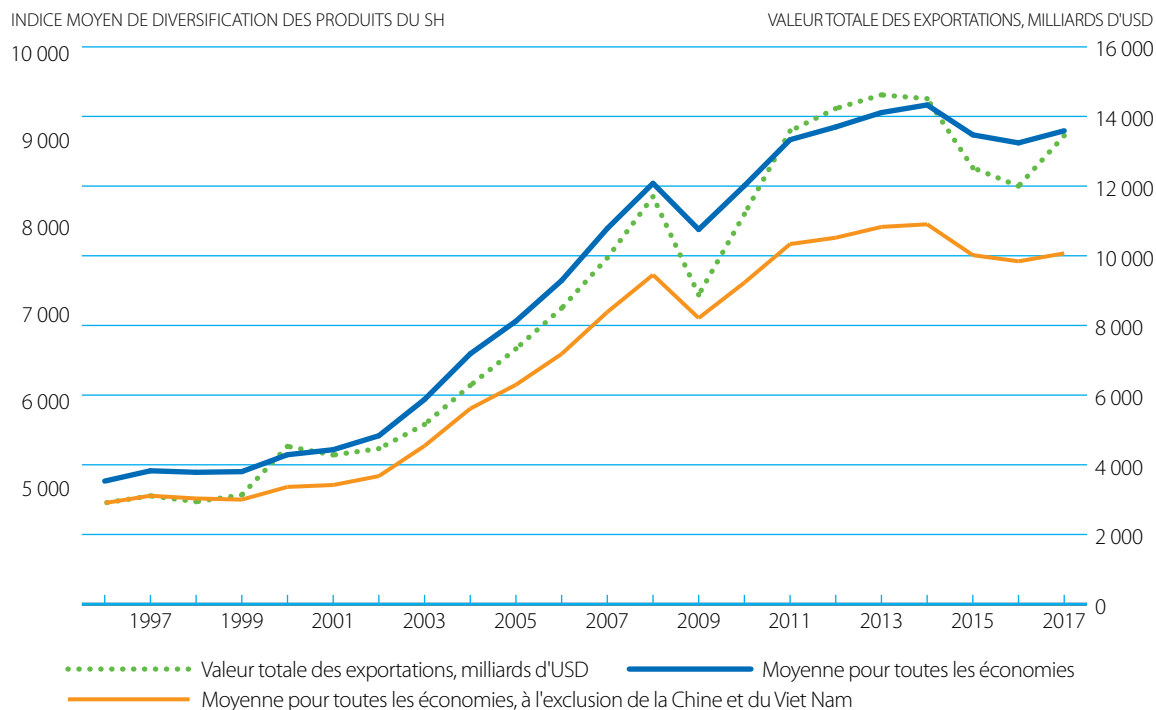
Neuf répondants asiatiques ont répondu par l'affirmative en ce qui concernait la diversification économique. Parmi eux, le Kazakhstan a souligné que la croissance de son commerce extérieur s'était multipliée par 12 et sa production industrielle par 20. La République démocratique populaire lao a rappelé que ses progrès étaient suivis dans le cadre d'un processus de sortie de la catégorie des PMA. Les répondants asiatiques ont été les plus nombreux à cocher la case "Ne sait pas". Il y avait aussi des divergences avec les réponses de la région du Pacifique.

Parmi les répondants du Pacifique, le nombre de "Ne sait pas" et de "Non" à la question de la diversification économique dépassait celui des "Oui", cochés par Kiribati et le Vanuatu. Dans leurs réponses, les Palaos, le Samoa et les Tonga ont indiqué qu'ils n'étaient pas parvenus à diversifier leur économie. Les autorités nationales des Tonga ont indiqué qu'un manque de technologie et de savoir-faire et le coût élevé des pièces détachées avaient grandement entravé leur capacité de diversifier leur économie.

Les réponses des pays du Pacifique reflètent une tendance plus générale parmi les PEID. La part de répondants relevant de la catégorie des PEID qui n'ont fait état d'aucun progrès en matière de diversification économique (17%) était un peu plus de deux fois supérieure à la part de répondants ne faisant pas partie de cette catégorie (8%). Cela étant, dix répondants des PEID ont indiqué avoir réalisé des progrès (42%). Plus de la moitié des répondants formant partie de la catégorie des PDSL ont indiqué avoir progressé en matière de diversification économique. Treize répondants ont répondu par l'affirmative à l'auto-évaluation. Les trois répondants PDSL qui n'ont pas fait état de progrès sont le Burundi, la République centrafricaine et l'Éthiopie.

Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, onze répondants (61%) ont fait état de progrès en matière de diversification économique depuis 2006. On peut citer à titre d'exemple le Paraguay qui, au cours des quatre dernières années, a connu une avancée importante dans le secteur industriel, lequel a accru sa contribution à la croissance de l'économie paraguayenne. Selon la Banque centrale du Paraguay, l'industrie manufacturière a clôturé l'année 2017 en hausse de 9,4%. Pendant la période 2013-2017, en tout 104 industries d'exportation relevant du régime de production sous douane (maquila) ont été installées, soit une augmentation de 259% par rapport à la précédente période de 5 ans. Un total de 9 310 nouveaux emplois a été créé dans ce secteur, soit 156% de plus que pendant la précédente période de 5 ans.

**Figure 1.4. Évolution à long terme de la diversification des exportations et de la valeur des exportations mondiales**



Source : Calcul du Secrétariat de l'OMC, sur la base de la BDI de l'OMC et de la base de données Comtrade de l'ONU.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933952577>

Dans l'ensemble, ces réponses s'accordent avec les tendances qui ressortent des statistiques commerciales sur la diversification des exportations. La figure 1.4 montre la tendance en matière de diversification des exportations de marchandises pour 157 pays au cours de la période 1996-2017, ainsi que la valeur totale des exportations annuelles au cours de la même période.<sup>6</sup> Globalement, on observe une augmentation de la diversification dans le temps, associée à une expansion du commerce.

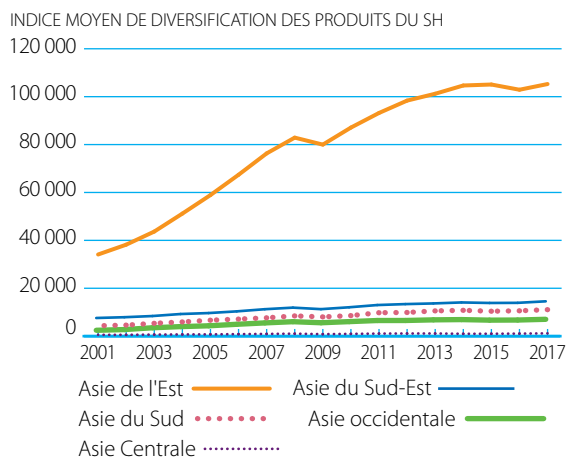
Une nette augmentation se produit après 2001, parallèlement à la croissance de la valeur des exportations, entraînée par les économies asiatiques, notamment la Chine. Cette tendance à la hausse s'est poursuivie jusqu'au début de la récession économique de 2008-2009. La chute des exportations qui a suivi a affecté le volume global des exportations mais elle a aussi conduit à une chute de la diversification des exportations.

Les figures 1.5 à 1.9 ci-incluses mettent en évidence des tendances analogues par revenu, région et certaines catégories de l'ONU, par exemple les pays sans littoral, les PEID et les PMA. Elles montrent le même effondrement d'après-crise financière.

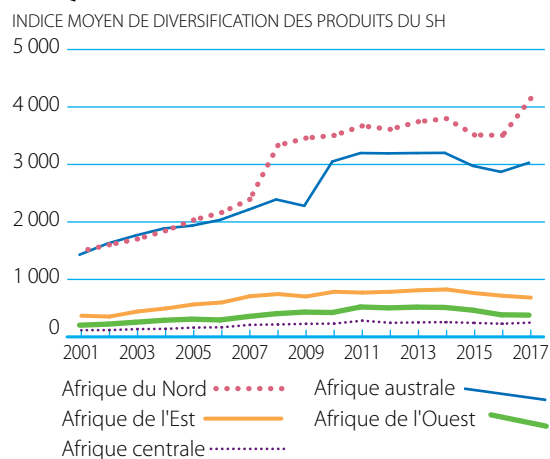
D'après les participants, l'agriculture est le secteur dans lequel la diversification économique a le plus progressé, devant les services et l'industrie. Trente-quatre (34) des quatre-vingt-huit (88) répondants ont fait état de progrès dans l'agriculture, 29 dans les services et 28 dans l'industrie. Les PMA ont indiqué que l'agriculture était le secteur dans lequel la diversification économique avait le plus progressé. Au sein de ce groupe, ce sont les PMA africains qui font état de la plupart des progrès en matière de diversification économique du secteur agricole. La figure 1.10 ci-dessous met en avant la répartition sectorielle entre les différentes régions. Le secteur dans lequel la diversification économique a le plus progressé est l'agriculture en Afrique et les services dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Pour les répondants, principalement du groupe des PMA, qui ont signalé des progrès au niveau sectoriel en Asie, les secteurs dans lesquels la diversification économique a le plus progressé sont l'agriculture et l'industrie.

Figures 1.5 à 1.7. Diversification des produits, par sous-régions

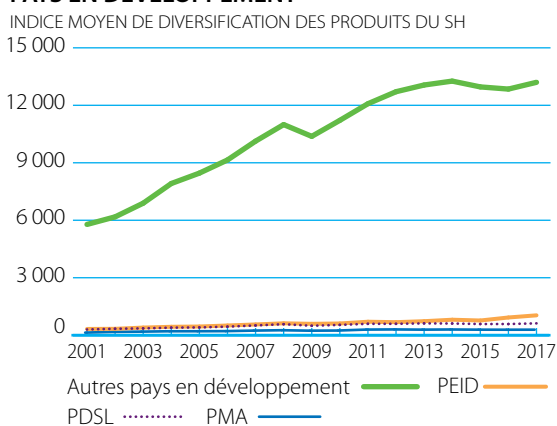
ASIE



AFRIQUE



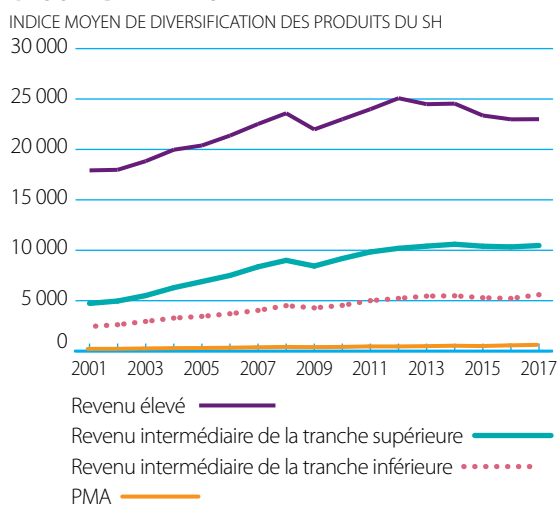
PAYS EN DÉVELOPPEMENT



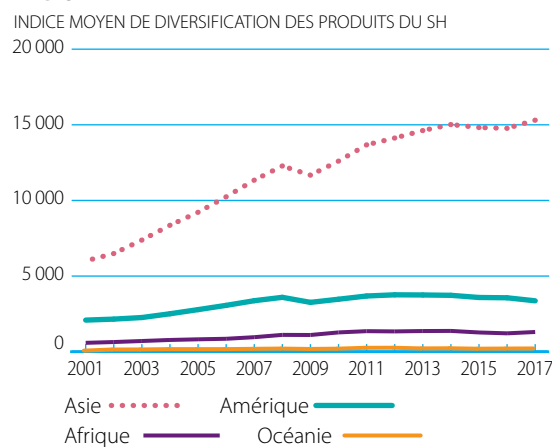
Source: Calcul du Secrétariat de l'OMC, sur la base de la BDI de l'OMC et de la base de données Comtrade de l'ONU.

Figures 1.8 à 1.9. Diversification des produits, par groupes de revenu et par régions

GROUPE DE REVENU

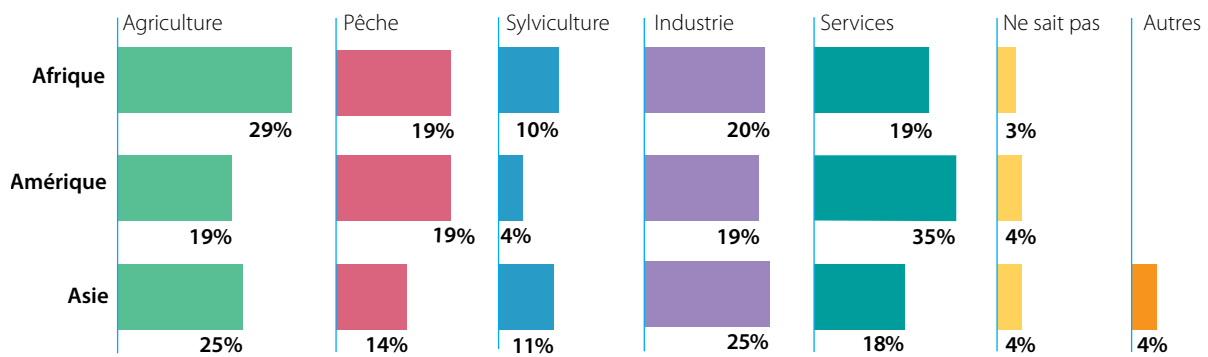


RÉGION



Source: Calcul du Secrétariat de l'OMC, sur la base de la BDI de l'OMC et de la base de données Comtrade de l'ONU.

**Figure 1.10. Diversification économique au niveau sectoriel, par régions**

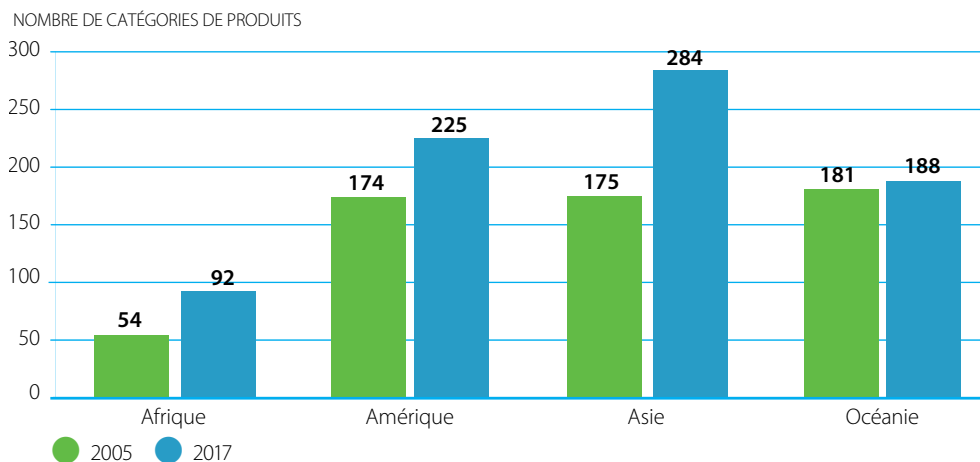


Source : Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2019).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933952596>

De nouveau, ces résultats s'accordent dans l'ensemble avec les tendances qui ressortent des statistiques commerciales. Depuis 2000, l'Afrique a enregistré le plus fort taux de croissance (70%) de toutes les régions pour ce qui est du nombre de catégories de produits agricoles exportées, puisqu'elle est passée de 54 à 92 catégories du SH exportées dans ce secteur entre 2000 et 2017.

**Figure 1.11. Diversification des exportations de produits agricoles, par régions**



Source : Calcul du Secrétariat de l'OMC, sur la base de la BDI de l'OMC et de la base de données Comtrade de l'ONU.

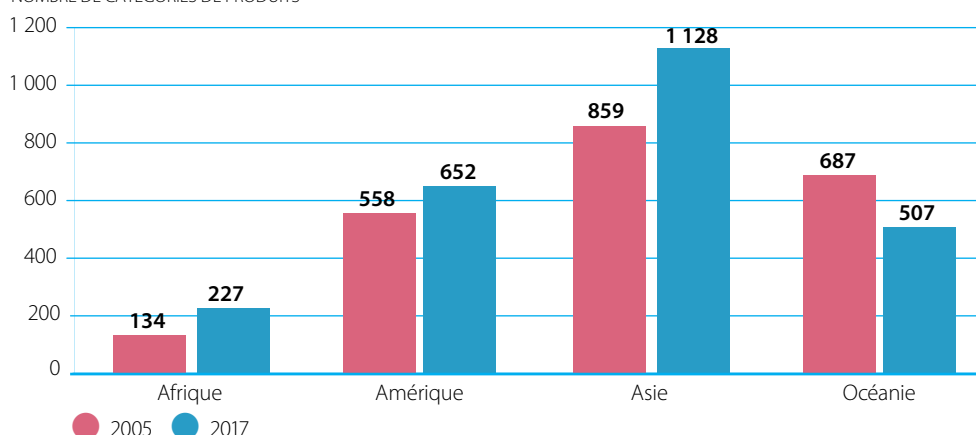
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933952615>

Parmi les répondants de la région d'Amérique latine et des Caraïbes, le Honduras a présenté son plan stratégique national qui favorise la diversification et la croissance de l'emploi dans le secteur de l'assemblage léger et des services, en particulier les centres d'appel et les centres de soutien administratif. Le Pérou a indiqué que les exportations de services se sont multipliées par 2,75 depuis 2006.

Les répondants asiatiques sont ceux qui ont le plus valorisé la diversification des exportations industrielles. Au vu des progrès considérables réalisés par des économies telles que le Cambodge, le Bangladesh et le Myanmar en matière de diversification, ces résultats ne sont peut-être pas surprenants. En ce qui concerne les statistiques commerciales, le taux de diversification des exportations industrielles africaines était plus élevé, mais partait d'une base de départ bien plus basse.

**Figure 1.12. Diversification des exportations de produits industriels, par régions**

NOMBRE DE CATÉGORIES DE PRODUITS



Source : Calcul du Secrétariat de l'OMC, sur la base de la BDI de l'OMC et de la base de données Comtrade de l'ONU.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933952634>

En Afrique, le nombre de catégories de produits industriels exportés a augmenté de 70%, passant de 133,5 en 2000 à 226,5 en 2017. De toutes les régions, c'est l'Afrique qui enregistre le plus fort taux de croissance dans la diversification des exportations de produits industriels, devant l'Asie (31%) et l'Amérique (17%).

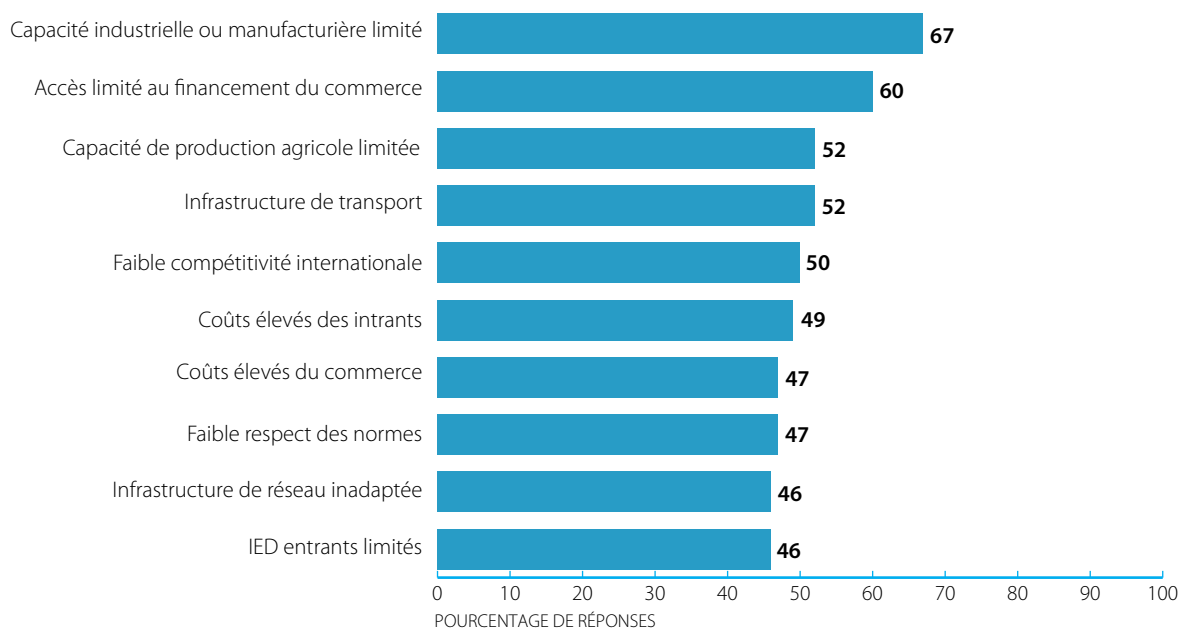
Par ailleurs, cette diversification diffère selon les régions; l'Afrique du Nord est en tête, en termes de niveau de diversification de produits, mais aussi de taux de croissance, puisqu'elle est parvenue à exporter plus de 4 000 catégories de produits en 2017. L'Afrique australe se place en deuxième position pour ce qui est de la diversification des produits d'exportation, ses exportations ayant couvert plus de 3 000 codes du SH. En revanche, les exportations d'Afrique centrale, d'Afrique orientale et d'Afrique de l'Ouest n'ont pas couvert plus de 700 catégories de produits cette même année.

### Entraves à la diversification économique et à la diversification des exportations

Sur 88 répondants, 67 (soit 76%) ont indiqué qu'une capacité industrielle ou manufacturière limitée était le principal obstacle à la diversification économique. De même, trente-sept (37) des trente-huit (38) répondants des PMA (97%) ont indiqué que leur capacité industrielle ou manufacturière limitée était le principal obstacle à leur diversification économique. La figure 1.13 ci-après contient la liste des principaux obstacles à la diversification économique des pays partenaires, y compris ceux qui appartiennent aux catégories des PEID, des PDSL et des PMA.

Les coûts élevés du commerce figurent parmi les 3 obstacles les plus importants à la diversification économique, et sont cités par 14 des 22 répondants (64%). Dans la catégorie des PEID, la taille du marché intérieur apparaît comme l'obstacle le plus important, comme l'ont indiqué 19 des 25 répondants. Maurice, par exemple, a cité son éloignement des principaux marchés, ainsi que ses ressources naturelles limitées, comme un obstacle à la diversification de son économie. L'encadré 1.2 ci-après expose certains des facteurs cités par les répondants dans leur réponse sur les facteurs entravant la diversification économique.

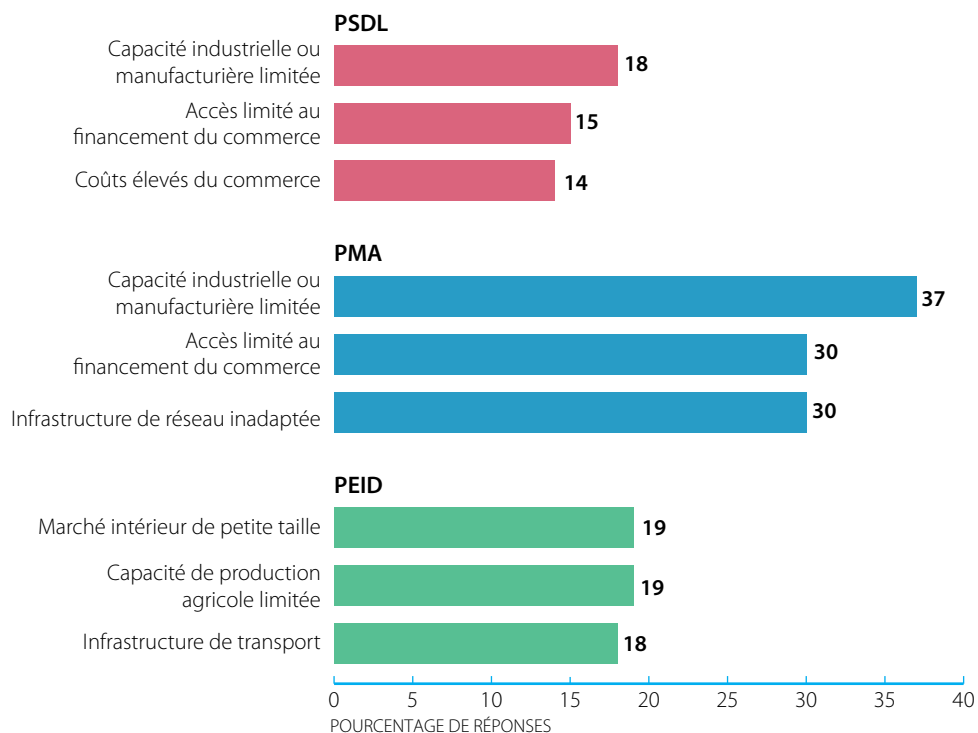
**Figure 1.13. Principaux obstacles à la diversification économique des pays partenaires**



Source : Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2019).

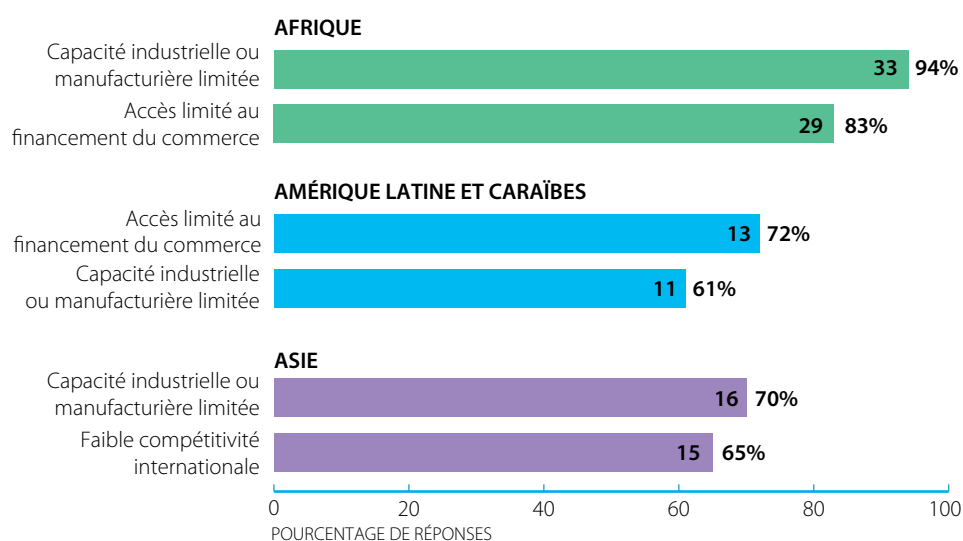
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933952653>

**Figure 1.14. Principales entraves à la diversification économique des PSDL, PMA et PEID interrogés**



Source : Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2019).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933952672>

**Figure 1.15. Principaux obstacles à la diversification économique, par régions**

Source : Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2019).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933952691>

Il ressort clairement de l'exercice de suivi de cette année que l'accès au financement du commerce est considéré comme une contrainte. L'accès au financement du commerce a été cité comme un obstacle par 60 des 88 répondants (68%) du questionnaire destiné aux pays partenaires. Dans ses observations formulées dans le cadre du questionnaire d'auto-évaluation, Antigua-et-Barbuda a indiqué que l'accès au financement du commerce est devenu une priorité majeure compte tenu de l'impact du phénomène de réduction des risques qui a fait que de nombreuses banques locales des Caraïbes ont perdu des relations de correspondants bancaires. L'auteur a souligné que l'impact économique serait critique si la tendance continuait de peser sur le secteur financier de la région, compromettant leur capacité à participer au commerce international.

Les répondants d'Asie et d'Afrique ont indiqué que le principal obstacle qu'ils rencontraient était leur capacité industrielle ou manufacturière limitée. Il est intéressant de constater que l'accès limité au financement du commerce est le principal obstacle dans la région Amérique latine et Caraïbes et le deuxième en Asie. En Asie, les répondants des PMA et d'autres pays en développement placent la capacité industrielle ou manufacturière limitée en première position. La figure 1.15 ci-dessus indique les principaux obstacles à la diversification économique, par régions.

Immédiatement après les dix principaux obstacles à la diversification économique cités par les répondants figurent les difficultés liées à la connectivité numérique et au commerce électronique. Quarante-quatre (44) des quatre-vingt-huit (88) répondants (50%) ont indiqué que l'un des principaux obstacles à la diversification économique était le fait qu'ils n'étaient pas armés pour participer au commerce électronique. Dans les observations, un lien a aussi été établi avec le développement des infrastructures de réseau. Par exemple, le Mali a souligné qu'il fallait accroître l'accès à l'électricité à moindre coût, promouvoir l'utilisation des TIC pour tous les secteurs et acteurs et étendre le réseau Internet et le réseau de téléphonie. Vingt-sept répondants, pour la plupart des PMA, ont indiqué que l'un des freins à la diversification économique était le manque d'accès abordable et fiable à l'électricité nécessaire à la connectivité numérique.

### Encadré 1.2. Quels sont les facteurs qui entravent la diversification économique?

Les infrastructures de réseau font cruellement défaut en République centrafricaine. Le taux d'accès à l'électricité est de 3% seulement, et il est de ce fait compliqué de créer ou de gérer une entreprise, en particulier compte tenu de l'absence de littoral dans notre pays – **République centrafricaine**

Le manque d'infrastructure d'appui, le caractère limité de la connectivité et la pénurie d'approvisionnement énergétique sont d'importants freins à la diversification économique – **République démocratique du Congo**

Le niveau insuffisant de technicité et d'innovation pèse sur la diversification. En outre, les obstacles techniques au commerce et l'inadaptation de l'infrastructure font augmenter les coûts des exportations – **Géorgie**

Le manque d'infrastructures de base – eau, électricité et télécommunications –, conjugué à l'insuffisance de l'IED dans les secteurs productifs, a limité la capacité de diversification – **Guinée**

On dénombre parmi les difficultés dans le domaine du commerce électronique le faible niveau de sécurité des données, les capacités et infrastructures insuffisantes de recouvrement des recettes, la cybercriminalité, le coût élevé de la connexion à Internet, la mauvaise couverture réseau en particulier en zones rurales et les difficultés financières de mise en œuvre des initiatives de commerce électronique – **Kenya**

Le faible niveau de création de recettes internes découlant de la chute des prix des principales exportations, auquel s'ajoutent un manque d'infrastructure et des disparités sur le plan des capacités humaines et de la logistique – **Libéria**

En termes de diversification des exportations, nos infrastructures de développement de produits, de respect des normes et d'assurance de qualité sont limitées – **Lesotho**

Le manque d'infrastructures, de capacité de stockage et de moyens de transport, ainsi que la fourniture insuffisante d'énergie constituent des obstacles considérables à la diversification économique – **Madagascar**

La géographie accidentée du pays rend l'accès aux biens et services et aux marchés difficile, ce qui est problématique. L'environnement des activités économiques, favorisant notamment la création d'infrastructures de réseau et de transport, a limité la capacité de la population de s'essayer à d'autres domaines de développement – **Papouasie-Nouvelle-Guinée**

Au Sénégal, la faiblesse des secteurs de services essentiels, tels que les services de télécommunication et les services financiers, et l'accès limité aux facteurs de production et à des intrants de qualité sont devenus des obstacles déterminants à la promotion de la diversification économique. Ce phénomène est aggravé par une mauvaise dynamique du secteur privé, des retards dans la mise en œuvre des réformes dans le secteur de l'énergie et un faible niveau de productivité, ce qui continue à entraver les mesures prises pour diversifier l'économie – **Sénégal**

Le faible niveau de connaissances et l'accès limité à la technologie et aux ressources financières ont fait obstacle à la capacité du pays de se moderniser – **Soudan**

Dans notre pays, la part de l'industrie dans le PIB diminue faute de politique industrielle nationale et en raison de la faible rentabilité de la transformation des matières premières, des activités à faible valeur ajoutée et de la pénurie de travailleurs qualifiés – **Tadjikistan**

Des compétences et des capacités insuffisantes pour utiliser les vastes ressources naturelles du pays dans les secteurs de la sylviculture, de l'agriculture, des minéraux et de la pêche ont entraîné une faible diversification – **Tanzanie**

Les principaux obstacles à la diversification des exportations sont notamment l'insuffisance des infrastructures et le manque de compétences – **Ouganda**

Malgré un important potentiel de croissance des exportations, notre compétitivité est toujours entravée par la faible productivité, la concentration des marchés et des produits, un accès financier limité, une infrastructure matérielle qui se dégrade et la complexité des règlements et des procédures douanières – **Ukraine**

Source : OCDE-OMC *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce* (2019).



## AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE

L'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce de 2019 montre comment l'autonomisation économique est intégrée dans les cadres politiques nationaux et régionaux. Sur quatre-vingt-huit (88) pays partenaires ayant répondu, soixante-dix-neuf (79) (soit 90%) ont indiqué que la diversification économique était une priorité dans les stratégies de développement nationale ou régionale. Cette part est supérieure parmi les PMA (95%) et les PDSL répondants (96%), qui ont déclaré que l'autonomisation économique était une priorité.

L'Afrique enregistre le plus fort taux de répondants – 94%, soit trente-trois (33) répondants sur trente-cinq (35) – qui ont confirmé que l'autonomisation économique était une priorité dans leur stratégie de développement nationale et régionale. Vingt-cinq (25) de ces répondants sont des PMA.

Les réponses au questionnaire font apparaître la variété d'approches adoptées pour intégrer l'autonomisation économique aux stratégies nationale et régionale. Le Plan national de développement du Togo a pour objectif de parvenir à l'autonomisation économique par l'inclusion financière. Une approche analogue est adoptée au Soudan et aux Maldives. En parallèle, la Zambie et le Bénin axent leur stratégie d'autonomisation économique sur le développement du capital humain et les compétences. Dans certains cas, les stratégies nationales de développement relient aussi l'autonomisation économique à un objectif de développement plus vaste. Par exemple, la République centrafricaine considère l'autonomisation économique comme un moyen de promouvoir une reprise commerciale et économique inclusive.

Nombre de répondants ont souligné l'importance de la diversification économique pour ouvrir la voie à l'autonomisation économique. Dans sa réponse, la République démocratique du Congo a indiqué que sa stratégie nationale de développement privilégiait "l'accès à de grands marchés et aux partenariats entre les différents acteurs du commerce régional, ce qui augmentera la richesse des acteurs vulnérables du commerce, y compris les femmes et les jeunes". Le Népal a aussi insisté sur l'idée que l'intégration de ses "produits dans les chaînes de valeur mondiales et la promotion des compétences des MPME dans les domaines du commerce et de l'entrepreneuriat étaient importantes" pour l'autonomisation.

Le plan national du Sénégal met l'emploi des jeunes et des femmes au cœur de sa stratégie de développement, et les projets sont exécutés en vue de promouvoir les activités à valeur ajoutée dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, de l'extraction, des plates-formes industrielles et logistiques, des services d'exportation "prêts à l'emploi", du tourisme et de l'artisanat. Dans sa réponse, Kiribati indique qu'elle considère que "l'automatisation économique est un catalyseur du commerce international dans la mesure où elle contribue au développement des chaînes de valeur nationales et mondiales".

Le lien étroit entre l'autonomisation économique, la diversification économique et la diversification des exportations trouve un écho dans la stratégie nationale de développement du Pérou, qui a pour objectif de parvenir à une productivité plus élevée en privilégiant des produits d'exportation compétitifs à forte valeur ajoutée, en appuyant les MPME dans les consortiums d'exportation, en favorisant les alliances public-privé en vue d'augmenter les investissements dans les infrastructures commerciales et en multipliant les emplois qui facilitent la modernisation inclusive. Le Pérou a également indiqué que "dans le but d'avoir une économie compétitive caractérisée par le plein emploi, les priorités étaient aussi axées sur l'amélioration de l'accès aux marchés du travail pour les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées".

Il est notamment ressorti de ces observations que la relation entre la diversification et l'autonomisation fonctionne aussi dans l'autre sens. Certains répondants sont d'avis que l'autonomisation contribue aussi activement à la diversification économique. Cette opinion est reprise dans une observation formulée par Cabo Verde, selon laquelle "l'autonomisation économique passe par l'amélioration des connaissances des TIC et du numérique, du savoir commercial,

des compétences linguistiques et des infrastructures d'approvisionnement en eau". De la même façon, le Nigéria a fait valoir que "l'autonomisation économique nécessite de renforcer le cadre politique, de créer un environnement propice au commerce et d'améliorer l'infrastructure des TIC."

Dans sa réponse, le Togo a formulé l'une des observations les plus positives sur la mesure dans laquelle l'autonomisation peut contribuer à la diversification. La stratégie nationale de développement vise à "renforcer les capacités des femmes et des jeunes à mieux participer aux chaînes de valeur nationales, régionales et internationales". Les Philippines considèrent aussi que l'autonomisation et la réduction des inégalités favorisent la contribution des groupes marginalisés aux progrès économiques. La Zambie a aussi mis en avant que "les femmes, les MPME et les jeunes participent activement aux activités économiques susceptibles d'avoir des répercussions positives, telles que la génération de revenus, la création d'emplois et l'amélioration des moyens d'existence". Toutefois, ils constituent aussi "précisément le groupe qui se heurte à des obstacles du côté de l'offre et du côté de la demande".

La résolution des difficultés en matière d'autonomisation pourrait ouvrir de nouvelles possibilités commerciales. Le Vanuatu a souligné que "le potentiel de production d'huile de coco vierge, laquelle permettra en particulier aux femmes et aux MPME de participer à des activités à plus forte valeur ajoutée, est mal coordonné et, de manière générale, négligé". La levée de ces obstacles pourrait contribuer à faire augmenter les exportations d'un produit pour lequel la demande est forte dans le monde entier.

Soixante (60) des quatre-vingt-huit (88) répondants (68%) ont indiqué que leur stratégie nationale ou régionale de développement prévoyait des indicateurs de suivi des progrès en matière d'autonomisation économique. Cette part est plus élevée chez les répondants qui sont des PMA (79%). Parmi les régions, c'est l'Afrique qui enregistre le chiffre le plus élevé, puisque 25 des 35 (71%) répondants de la région confirment qu'ils disposent d'un indicateur ou d'une cible consacré à l'autonomisation économique.

Les indicateurs utilisés pour mesurer l'autonomisation varient en envergure et en complexité. Parmi les indicateurs simples mentionnés par les répondants figurent ceux utilisés par la République centrafricaine concernant le nombre de femmes ou de jeunes ayant bénéficié d'activités de renforcement des capacités. Le Burkina Faso a évoqué des indicateurs comparables, qui évaluent le nombre de personnes diplômées ayant appris des techniques de recherche d'emploi. Ils contiennent même un système de mesure du nombre d'emplois créés, utilisé par plusieurs répondants.

Plusieurs répondants ont fait état de cibles liées à l'emploi, en particulier des jeunes et des femmes. Le plan national de développement de la Gambie contient des cibles visant à faire reculer le chômage des jeunes de 38% à 30% à l'horizon 2021. Le Togo s'est fixé comme objectif de réduire le taux de chômage des jeunes de 3,2% en 2015 à 2,5% en 2022. Le Mexique utilise le taux de participation des femmes au marché du travail comme un indicateur. Il s'est fixé un objectif de 48% en 2018, ainsi que d'autres objectifs, tels que la réduction de 75% de la part des femmes employées sans accès à des services de garderie et l'abaissement de l'indice de discrimination salariale par secteur d'au moins 20%. Les Philippines évaluent d'autres critères, outre la participation de la main-d'œuvre féminine, tels que le pourcentage de femmes titulaires de diplômes d'études supérieures sur le marché du travail. Plusieurs répondants ont évoqué des notions telles que le travail décent (Tonga) et l'emploi approprié (Pérou).

L'accès au crédit est un paramètre mesuré par plusieurs répondants, à la fois comme indicateur de l'autonomisation économique des femmes et comme indicateur applicable aux MPME. Le Togo s'est fixé comme objectif de "faire passer le nombre de femmes ayant accès au crédit de 44,4% en 2015 à 60% en 2022". La Papouasie-Nouvelle-Guinée mesure le nombre de femmes ayant un compte de crédit dans le cadre d'un ensemble plus large d'indicateurs qui comprend aussi l'emploi des jeunes, la participation des femmes aux PME, la part des MPME ayant accès à des crédits financiers et le nombre de MPME enregistrées. Les matrices des résultats du plan de développement des Philippines pour 2017-2022 mesurent la part des petites entreprises dans la valeur ajoutée industrielle totale, le nombre de MPME et la part du portefeuille de crédit bancaire allouée aux MPME, entre autres indicateurs. L'accès des femmes chefs d'entreprise au crédit est aussi cité par l'Iraq et Madagascar comme un problème à régler.

En ce qui concerne l'utilisation de l'autonomisation économique, le Pérou appelle l'attention sur le manque de renseignements complémentaires et d'indicateurs, par exemple sur le nombre d'entreprises dirigées par des femmes et d'entreprises exportatrices, et sur la capacité de nombre de bureaux de la statistique de réunir les données correspondantes et de les suivre au fil du temps.

La suite de la présente section s'articule autour d'observations particulières formulées par des répondants sur l'autonomisation en ce qui concerne les jeunes, les femmes et les MPME.

### Encadré 1.3. L'autonomisation économique comme priorité

L'autonomisation économique constitue l'un des axes principaux du troisième volet du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix en vue de promouvoir le commerce inclusif et la reprise économique – **République centrafricaine**

La Loi pour la promotion, la protection et l'essor des micro et petites entreprises dispose que les alliances stratégiques entre les MPME et la population salvadorienne résidant à l'étranger seront promues, dans le but de créer un système d'intermédiation et de stimuler les investissements qui favorisent la participation des entreprises aux marchés internationaux – **El Salvador**

L'appui à l'autonomisation économique des femmes, un développement équilibré et la création d'emploi font partie des critères qui permettent de définir les produits prioritaires présentant un potentiel d'exportation dans le cadre de l'exécution de la stratégie d'intégration commerciale 2016 du Népal – **Népal**

La plupart des MPME peinent à recevoir un appui financier de la part des banques et d'autres institutions financières. En outre, elles n'ont souvent pas la capacité de développer leur activité commerciale – **Papouasie-Nouvelle-Guinée**

Le secteur privé du Samoa est constitué principalement de MPME. Partant, les interventions visant à appuyer la diversification et l'autonomisation économiques devraient porter essentiellement sur l'autonomisation des MPME. Les modèles fondés sur la subsistance ou la communauté sont délaissés au profit de la création de start-ups et les microentreprises cèdent la place aux petites entités et à l'expansion des MPME dans le cadre de la diversification des exportations – **Samoa**

Les PME représentent 99,8% de l'économie, preuve de l'importance qu'il convient de leur accorder. Le Sénégal a mis sur pied plusieurs programmes destinés à la jeunesse (ANPEJ, PAPEJF, ONFP, etc.). Toutefois, le dialogue et la coordination des mesures font défaut à certaines étapes, telles que l'orientation, l'intégration par l'emploi, le financement des chefs de projet, la formation et l'intégration par l'emploi indépendant – **Sénégal**

Dans notre pays, le programme met l'accent sur le crédit à petite échelle pour appuyer les femmes et les jeunes, de façon à encourager leur participation au processus de production – **Soudan**

Parmi les priorités figurent le développement de mécanismes institutionnels visant à incorporer les engagements nationaux et internationaux concernant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans les politiques sectorielles. En vue de promouvoir la création d'emplois productifs, une place prioritaire est aussi faite à l'appui aux PME, y compris pour les jeunes et les femmes, en particulier dans les industries de pointe innovantes – **Tadjikistan**

Notre stratégie tient compte de la problématique du genre et vise à accroître la participation des femmes aux secteurs productif et manufacturier. Elle fait aussi une large place aux activités de sensibilisation pour que les femmes et les groupes marginalisés aient accès à la finance pour stimuler leur participation au commerce régional et international – **Ouganda**

La politique de développement des micro, petites et moyennes entreprises dispose que le gouvernement, par l'intermédiaire d'organismes spécialisés et en collaboration avec les parties prenantes, facilitera l'accès des PME aux marchés locaux et internationaux – **Zambie**

Davantage de mesures devraient être prises pour garantir l'accès préférentiel des femmes à la finance, à l'appui commercial, aux renseignements commerciaux et aux locaux professionnels dans des bâtiments industriels. L'accent sera également mis sur la participation des femmes à des salons locaux, régionaux et internationaux dans le but de leur permettre de créer des liens commerciaux pour leurs produits et d'améliorer la mise en place de réseaux. À cet égard, un financement est nécessaire pour renforcer la mise en œuvre du régime commercial simplifié du COMESA – **Zimbabwe**

Source : OCDE-OMC *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce* (2019).

## L'autonomisation des jeunes

Plusieurs répondants ont fait référence à des objectifs d'autonomisation des jeunes, en particulier du point de vue de l'emploi. Par rapport à celles concernant les deux autres thèmes de l'enquête, à savoir l'autonomisation économique des femmes et les MPME, les observations relatives aux jeunes n'étaient pas aussi étoffées.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a insisté sur les difficultés rencontrées par les jeunes pour trouver un emploi après l'obtention de leur diplôme et la nécessité de les doter de compétences et de connaissances financières pour encourager leur participation à l'économie. De la même façon, Madagascar a cité "le manque d'expériences et de financement des start-up" comme d'importants obstacles à l'entrepreneuriat des jeunes. Cet élément a été incorporé en 2015 à la loi qui régit la politique nationale pour les jeunes de Madagascar, qui reconnaît que "les jeunes sont les premiers touchés par le chômage". À cette fin, "l'inclusion socioéconomique des jeunes et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes" sont inscrites dans la stratégie de Madagascar. Dans un ordre d'idée analogue, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a noté que les jeunes n'avaient pas bénéficié d'un soutien suffisant dans tous les domaines pour leur garantir emploi et réelle participation aux activités économiques.

Parmi les mesures adoptées pour autonomiser les jeunes figurent les déclarations incorporées dans les stratégies de développement. Le Sénégal a fait observer que l'emploi des jeunes et des femmes avait été au cœur de sa stratégie de développement. En Zambie, le gouvernement a mis en place une stratégie d'autonomisation et d'emploi des jeunes prévoyant des interventions des pouvoirs publics visant à surmonter les obstacles qui s'opposent à l'autonomisation des jeunes.

D'autres mesures plus précises ont été citées, telles que les activités de formation professionnelle dispensées par la Guinée et les programmes d'entrepreneuriat exécutés par Saint-Kitts-et-Nevis. L'intégration des jeunes à des projets a été mis en lumière par la Zambie dans le cadre de ses projets de développement des entreprises d'aquaculture et de la chaîne de valeur du manioc.

## L'autonomisation des femmes

La question de l'égalité est aussi un aspect qui est important pour l'Initiative Aide pour le commerce depuis ses débuts. Elle est évoquée à partir de 2006 dans les recommandations de l'Équipe spéciale chargée de l'Aide pour le commerce. Dans la Déclaration conjointe sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes adoptée à la Conférence ministérielle de Buenos Aires en 2017, l'Aide pour le commerce a été définie comme un instrument d'analyse, de conception et de mise en œuvre de politiques commerciales plus soucieuses de l'égalité hommes-femmes.

L'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce de 2019 montre comment l'autonomisation économique est intégrée dans les cadres politiques nationaux et régionaux par les pays partenaires et les organisations régionales, ainsi que par les donateurs et les partenaires Sud-Sud. Il ressort des réponses à cet exercice que l'autonomisation économique des femmes est un élément essentiel de la croissance inclusive et durable.

Les données indiquent que les stratégies nationale et régionale de développement des pays partenaires mettent davantage l'accent sur l'autonomisation des femmes depuis le lancement de l'Initiative. Cette dernière tendance ressort clairement des réponses à l'exercice de suivi et d'évaluation conjoint OCDE-OMC 2019. De fait, il n'y a guère de différence entre les donateurs et les pays partenaires pour ce qui est de la promotion de l'autonomisation économique des femmes dans les plans de l'Aide pour le commerce (84% des donateurs ont indiqué qu'il s'agissait d'une priorité) et des stratégies nationales ou régionales de développement (85% des pays partenaires ont indiqué qu'il s'agissait d'un problème à régler). En outre, les deux groupes ont souligné que l'intégration de l'autonomisation économique des femmes encourageait l'actualisation de leurs stratégies.

Les mesures d'autonomisation des femmes trouvent aussi écho dans diverses politiques visant à atteindre cet objectif. Par exemple, le Kazakhstan a mentionné "la politique d'appui législatif aux femmes, appliquée de longue date. En tant que premier pays d'Asie centrale à établir une entité nationale de promotion de l'égalité hommes-femmes, le Kazakhstan a approuvé en 2016 la politique relative à la famille et au genre à l'horizon 2030, en vue de prévenir la discrimination et les inégalités fondées sur le sexe".

L'intégration de l'autonomisation économique des femmes trouve une expression concrète dans les engagements nationaux et internationaux en la matière. C'est par exemple le cas des politiques sectorielles du Tadjikistan. L'importance d'intégrer l'autonomisation économique des femmes en tant que question transversale dans les politiques de développement a aussi été mise en relief. Dans ses réponses, la République démocratique du Congo a insisté sur l'importance de "prendre en considération la dimension du genre dans toutes les activités". À cette fin, dans les cinq prochaines années, les mesures nationales devraient "s'orienter vers le renforcement des capacités d'autonomisation des femmes et la promotion de l'application de lois en faveur des femmes".

Plusieurs répondants réaffirment le lien entre autonomisation économique et commerce international. La stratégie nationale de développement de la République démocratique du Congo "associe l'autonomisation économique à la participation des femmes et des jeunes au commerce international". Le Zimbabwe a conscience du "rôle important que jouent les femmes dans le commerce transfrontières informel" et de la nécessité "d'intégrer les questions relatives à l'égalité hommes-femmes à la mise en œuvre de la politique commerciale nationale". Au Malawi, "des préférences spéciales sont accordées aux femmes qui participent au commerce transfrontières". La Guinée continue "d'encourager les associations de femmes à participer à des activités de promotion du commerce, telles que des salons ou des expositions".

Dans certaines réponses, les répondants ont cité le potentiel que renferment les régimes commerciaux simplifiés et la rationalisation des procédures douanières pour stimuler l'autonomisation économique, en particulier des femmes et des MPME. Le Zimbabwe a insisté sur la nécessité d'acheminer davantage de "financements pour renforcer l'application du régime commercial simplifié du COMESA" pour mieux permettre aux femmes de créer des liens commerciaux. Le Kenya a déclaré que "les procédures douanières simplifiées en vigueur dans la CEA offraient des possibilités aux PME".

Les données d'expérience collectées dans certains pays montrent le rôle que le numérique pourrait jouer dans l'avancement de l'autonomisation économique des femmes. En Iraq, Internet, en particulier les réseaux sociaux, ont contribué à la promotion de l'autonomisation économique des femmes. La République démocratique du Congo attribue l'accroissement de la production des femmes et l'amélioration de leur accès aux marchés aux techniques de communication modernes. D'après les réponses, la situation dans ce domaine peut encore être améliorée. La Guinée, par exemple, a fait savoir qu'elle devait continuer d'appuyer la formation des femmes entrepreneurs en techniques commerciales modernes. Plus de 30 répondants ont indiqué que la connectivité numérique et les compétences en TIC étaient un moyen par lequel l'Aide pour le commerce pouvait contribuer à l'autonomisation économique des femmes.

L'Ukraine a indiqué avoir besoin d'une approche à trois volets, notamment pour que "les entreprises d'exportation respectent l'égalité hommes-femmes, en particulier dans la promotion et la prise de décision, pour que les femmes renforcent leurs capacités et pour que les entreprises dirigées par des femmes aient accès aux réseaux nationaux et internationaux d'entreprises qui offrent des possibilités de commerce et d'exportation".

#### Encadré 1.4. Déclaration conjointe sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes

Nous sommes convenus de collaborer pour faire en sorte que nos politiques commerciales et nos politiques de développement soient plus soucieuses de l'égalité hommes-femmes, notamment :

1. en partageant nos expériences respectives relatives aux politiques et aux programmes destinés à encourager la participation des femmes à l'économie nationale et internationale par des échanges d'informations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le cas échéant, et par la présentation de rapports volontaires pendant le processus d'examen des politiques commerciales de l'OMC;
2. en partageant les meilleures pratiques pour effectuer une analyse des politiques commerciales basée sur le genre et pour en suivre les effets;
3. en partageant les méthodes et procédures pour la collecte de données ventilées par sexe, l'utilisation d'indicateurs et de méthodes de suivi et d'évaluation et l'analyse des statistiques relatives au commerce axées sur le genre;
4. en travaillant ensemble à l'OMC pour supprimer les obstacles à l'autonomisation économique des femmes et pour accroître leur participation au commerce; et
5. en faisant en sorte que l'Aide pour le commerce contribue aux outils et au savoir-faire nécessaires pour analyser, concevoir et appliquer des politiques commerciales plus soucieuses de l'égalité hommes-femmes.

*Source* : Déclaration conjointe sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes à l'occasion de la Conférence ministérielle de l'OMC à Buenos Aires en décembre 2017.

### L'autonomisation des MPME

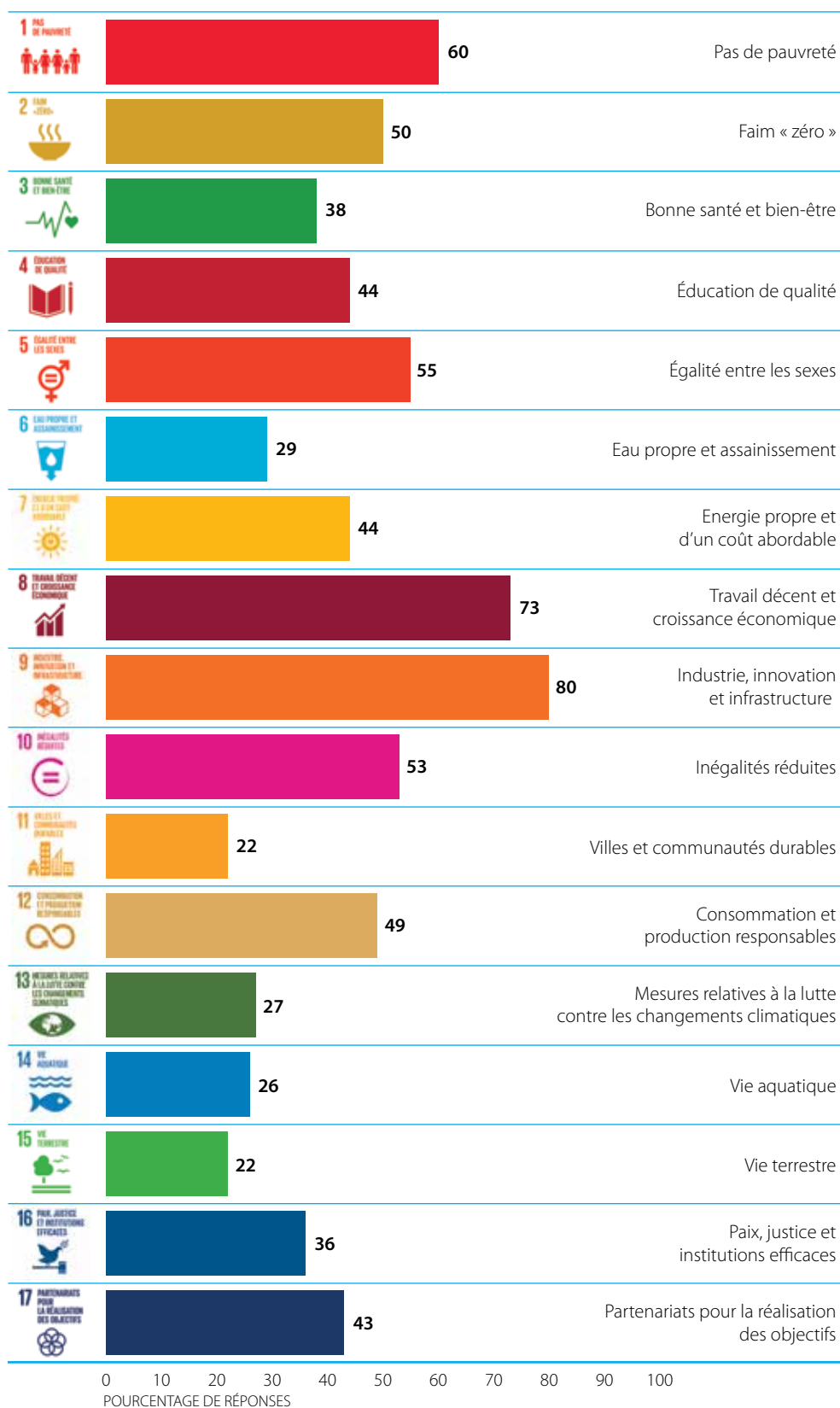
L'une des motivations premières de l'autonomisation économique est le rôle de premier ordre que jouent les MPME dans les économies, dont elles sont l'épine dorsale. Par exemple, le Samoa indique que les MPME représentent la plus grande part de l'économie et dit qu'il faut orienter "les interventions vers la diversification et l'autonomisation économiques des MPME". Le Kazakhstan et les Maldives indiquent que les MPME sont d'importants employeurs. Dans sa réponse, le Sénégal dit que la part de l'emploi attribuée aux MPME (99,8% de l'économie) devrait déterminer le niveau d'importance accordé à leur autonomisation économique. De la même façon, la Guinée considère que l'autonomisation des MPME est "le point de départ du développement, en particulier pour les PMA".

Dans les réponses, le lien entre les MPME et la diversification des exportations a aussi été mis en avant. La politique de développement des MPME de la Zambie met l'accent sur la facilitation de l'accès aux marchés locaux et internationaux. Le Honduras a fait remarquer que la réduction des coûts du commerce profiterait largement aux MPME – un argument dont le Kenya s'est fait l'écho en évoquant "les avantages des procédures douanières simplifiées en vigueur dans la CEA".

La viabilité des MPME dépend très largement de facteurs essentiels, tels que les compétences et l'accès au financement, les deux facteurs cités le plus fréquemment dans les réponses au questionnaire. Le Népal a souligné qu'il importait "de promouvoir les compétences des MPME dans les domaines du commerce et de l'entrepreneuriat". Le développement du capital humain fait partie intégrante de la stratégie de développement national et régional, l'objectif principal étant d'améliorer l'emploi dans certains pays, dont le Bénin, la Zambie et les Philippines. La Zambie a dit que "les femmes, les MPME et les jeunes participaient activement aux activités économiques susceptibles d'avoir des répercussions positives, telles que la génération de revenus, la création d'emplois et l'amélioration des moyens d'existence". Toutefois, ils constituent aussi précisément le groupe qui se heurte à des obstacles du côté de l'offre et du côté de la demande.

L'accès au financement est l'une des questions urgentes fréquemment mentionnées dans le cadre de l'autonomisation économique des MPME. Il pose des difficultés en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où les MPME ne peuvent pas obtenir d'appui financier de la part des banques et des institutions financières, ce qui entrave leurs progrès en matière d'autonomisation économique. Afin de faire face à de tels problèmes, en particulier les exigences élevées en matière de nantissement, les Maldives ont créé en février 2019 une banque pour les PME axée sur le financement et le développement de ces entreprises. Le Kazakhstan considère l'accès au financement comme un catalyseur de l'autonomisation des MPME. L'accès au financement s'avère important non seulement pour les MPME, mais aussi pour les femmes et les jeunes. Comme l'a déclaré l'Ouganda, il constitue aussi un moyen d'autonomiser les groupes marginalisés en facilitant leur participation au commerce régional et international.

Figure 1.16. L'Aide pour le commerce peut concourir à la réalisation du Programme à l'horizon 2030



Source : Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2019).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933952710>

## CONCLUSIONS

Il ressort de l'exercice de suivi de 2019 que les répondants ont clairement conscience que la diversification et l'autonomisation économiques renforcent la raison d'être de l'Aide pour le commerce en tant que moteur de croissance économique, d'industrialisation et d'innovation. Cela cadre avec l'objectif de l'Aide pour le commerce, énoncé pour la première fois par l'Équipe spéciale chargée de l'Aide pour le commerce (2006), à savoir : "Viser à aider les pays en développement, en particulier les PMA, à se doter de la capacité du côté de l'offre et de l'infrastructure liée au commerce dont ils ont besoin pour les aider à mettre en œuvre les Accords de l'OMC et en tirer profit et, plus généralement, pour accroître leur commerce".

Parmi les pays partenaires répondants, il existe une idée précise du rôle que l'Aide pour le commerce peut jouer pour ce qui est de contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructures). La figure 1.18 ci-après expose les réponses données par les pays partenaires. ■



## NOTES

1. Les flux d'exportation bilatéraux au niveau des positions à six chiffres du SH d'une valeur inférieure à 100 000 USD sont exclus du décompte des produits.
2. L'ensemble de données de l'OMC portant sur le commerce des services par mode de fourniture comprend des estimations produites par le Secrétariat de l'OMC pour couvrir toutes les catégories de services. Une limite de 50 000 USD est appliquée aux 39 rubriques de l'EBOPS, à savoir SA, SB, SC11, SC12, SC13, SC21, SC22, SC23, SC31, SC32, SC33, SC4, SDA, SDB1, SDB2, SDB3, SE1, SE2, SF, SG, SI1, SI2, SI3, SJ1, SJ21, SJ22, SJ311, SJ312, SJ313, SJ32, SJ33, SJ34, SJ35, SK1, SK21, SK22, SK23, SK24, SH.
3. WT/AFT/1.
4. Banque mondiale, "Economic Diversification Guidance Note, Trade and Competitiveness Global Practice", disponible à l'adresse suivante :  
<http://ieg.worldbankgroup.org/sites/default/files/Data/reports/EconomicDiversification.pdf>
5. Département national de la planification, Colombie "Metodología tipo de pre-identificación de apuestas productivas a nivel Departamental Ministerio" mars 2017, disponible à l'adresse suivante :  
<https://colaboracion.dnp.gov.co/CDT/Desarrollo%20Empresarial/Metodologia%20Priorizacion%20PDP%20-%20FINAL.pdf>
6. Une version révisée de l'indice de diversification du SH utilisée dans le document technique des Profils tarifaires dans le monde 2017. L'indice de diversification du SH est défini comme le total des flux d'exportation commerciaux au niveau des positions à six chiffres du SH avec tous les partenaires commerciaux (marchés de destination). Par conséquent, l'indice permet de mesurer à la fois l'étendue des catégories de produits et la diversité des marchés d'exportation. Il convient de noter que l'indice ne tient pas compte du volume des échanges. Il pourrait être utile de prendre en compte la valeur des échanges pour mesurer l'intensité plutôt que la diversité des produits, mais cela pourrait aussi fausser la mesure du potentiel d'exportation pur car celui-ci pourrait être sous-estimé si l'on accordait trop d'importance aux valeurs du commerce.

